

A IDENTIFICATION

1. APPELLATION actuelle **ESPACE-JEUNESSE**
Autre(s) appellation(s) **ÉCOLE CHERRIER**
2. No. dossier **9**
3. No. réf. Archives CSDM **017 / 017**
4. ANNÉE de construction **1931**
5. ARCHITECTE concepteur **Eugène Larose**
6. FONCTION actuelle **École secondaire spéciale**
7. COORDONNÉES **3655, rue Saint-Hubert
Montréal, QC H2L 3Z9
(514) 596-4288
ejeunesse@csgdm.qc.ca**
8. PERSONNE ressource **Madame Ginette Roux, directrice**
9. PHOTO de la façade



Espace-Jeunesse, rue Saint-Hubert, vue vers le Nord • Isabelle Bouchard et Gabriel Malo, novembre 2000

10. IMPLANTATION

a) Position sur l'îlot

Tête d'îlot, corps principal parallèle à Cherrier, portion Sud de l'îlot.

b) Alignement sur la rue

Façade sans marge de recul par rapport à la rue.

c) Cour d'école

**Espace actuellement occupé par un stationnement,
espace décrit par les trois ailes du bâtiment jusqu'à limite du terrain.**

11. SALLES COMMUNES (autres que des classes)

Gymnase.

12. STATUT de PROTECTION

Secteur significatif à critères, SS-AA (Ville de Montréal).

13. PLAN DE LOCALISATION

Quartier Plateau Mont-Royal



B INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Liens avec des PERSONNAGES ou des ÉVÉNEMENTS importants
Bâtiment conçu par un architecte singulier et original, Eugène Larose, auteur de plusieurs autres écoles de la CSDM entre 1928-1939 :
 - Sarsfield,
 - Saint-Gabriel-Lalemant,
 - Saint-François-Solano,
 - **NOTRE-DAME-DE-LA-DÉFENSE.**

2. Liens avec l'HISTOIRE LOCALE
N/d.

3. Liens avec l'HISTOIRE de l'ÉDUCATION
N/d.

4. PUBLICATIONS sur l'école
Mention dans répertoire de la CUM (p. 25).

5. ORIGINE TOPONYMIQUE
CHERRIER
De la rue Cherrier. De Côte-Séraphin Cherrier (1798-1885), avocat et président du Barreau du Bas-Canada, élu aux élections dans le comté de Montréal en 1834.

ESPACE-JEUNESSE
Dénomination de l'école depuis que la CSDM l'a réaffectée à un usage scolaire.

6. PLANS et autres dessins originaux existants
N/d.

7. PHOTOGRAPHIES anciennes et autres documents
Vues partielles de 1975, 1978 (CUM).

C ARCHITECTURE

1. CONSTRUCTION, MODIFICATIONS et RÉNOVATIONS majeures

ANNÉES	TRAVAUX EFFECTUÉS	PROFESSIONNELS
1931	Conception et construction	Eugène Larose, architecte
1967	Agrandissement	Dufresne et Dallaire, architectes

2. NOMBRE D'ÉTAGES

Trois étages (rez-de-chaussée, 2 étages de classes)

3. TYPOLOGIE ET PLAN

a) Forme dominante

Bâtiment en "H", deux ailes secondaires annexes, l'une pour les résidences, le long de la rue Saint-Hubert, l'autre pour des classes, sur Saint-Christophe.

b) Symétrie

Longitudinale, transversale.

c) Circulation

Corridor central en "H", non-traversant, escaliers perpendiculaires à l'axe du corridor, de part et d'autre du corps central du bâtiment, côté cour.

d) Plan schématique

N/d.



4. CONCEPTION ESTHÉTIQUE ET FONCTIONNELLE

a) Conception esthétique

- **Composition classique et ordonnée, parfaitement symétrique ;**
- **Esthétique unique et entièrement originale ;**
- **Affranchissement complet du langage décoratif académique ;**
- **Tendance affirmée vers le modernisme ;**
- **Recherche d'effets de volume, de relief et de texture sur les façades ;**
- **Hierarchisation :**
 - **horizontale (socle, 3 étages liés sans distinction de traitement pour le rez-de-chaussée, couronnement)**
 - **verticale (système de travées principales et secondaires) ;**
- **Accentuation de la verticalité :**
 - **travées des fenêtres (3 niveaux reliés) fortement exprimées,**
 - **fenêtres et tympans en retrait par rapport au plan de la façade,**
 - **éléments verticaux continus sur 3 niveaux, séparant chaque travée,**
 - **pilastres en légère saillie rythmant les façades ;**
- **Ornementation et conception du décor tout à fait singulières :**
 - **agencement de deux tons de brique brunâtre (jaune et orangé),**
 - **lignes et motifs géométriques abstraits,**
 - **détails décoratifs au niveau du couronnement,**
 - **chaînage des briques sur les coins des pilastres,**
 - **jeux et textures de maçonnerie raffinés et élaborés,**
 - **panneaux en métal ouvragé au-dessus des travées de fenêtres ;**
- **Influences Art Déco :**
 - **motifs géométriques, abstraction et rationalisation du décor,**
 - **accentuation des lignes verticales,**
 - **utilisation de variations de couleur, du jaune au orangé, dans l'agencement de briques multichromes,**
 - **souci extraordinaire du détail dans l'appareillage de la brique,**
 - **portails avec traces d'un lettrage Art Déco en cuivre ;**
- **Élément à remarquer :**
 - **murets au niveau du socle, le long de la rue Cherrier.**

b) Conception fonctionnelle

- **Organisation fonctionnelle simple et efficace ;**
- **Distribution des classes selon un plan en "H" ;**
- **Corridor central non-traversant (portion centrale du bâtiment) ;**
- **Au r.-de-c., espace dégagé dans la portion centrale, ayant subi quelques modifications de ses divisions ;**
- **Faces aveugles (conséquence de la distribution en "H").**

c) Adéquation extérieur / intérieur

- **Organisation de l'espace intérieur clairement lisible de l'extérieur ;**
- **Relation entre travées principales et fonctions (classes) ;**
- **Espace dégagé au r.-de-c. ne correspond cependant pas au rapport des ouvertures au niveau du r.-de-c., sur la façade principale ;**

5. TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET MATÉRIAUX

a) Structure

Béton.

Arcs porteurs polygonaux en béton exposés dans les corridors.

Esthétisme apporté à des éléments de structures, influences formelles de Dom Bellot (arcs polygonaux en béton pour les nefs d'églises).

b) Enveloppe

- **Revêtement en brique multichrome (deux tons) ;**
- **Éléments en pierre (socle, portails, appuis des fenêtres, parapets) ;**
- **Panneaux de métal ouvragé aux motifs géométriques (au-dessus du linteau des fenêtres du dernier étage).**

c) Intérieur

CLASSES

Tuiles de linoléum, plinthes en bois naturel, panneaux acoustiques suspendus.

CORRIDORS

Finition d'origine (excepté couleur de la peinture).

Tuiles de linoléum en damier deux tons (noir et gris), bordures en terrazzo, portions inférieures des murs couverts de tuiles céramiques polychromes (effet de marbre), panneaux acoustiques suspendus, structure exposée (arcs).

ESCALIERS

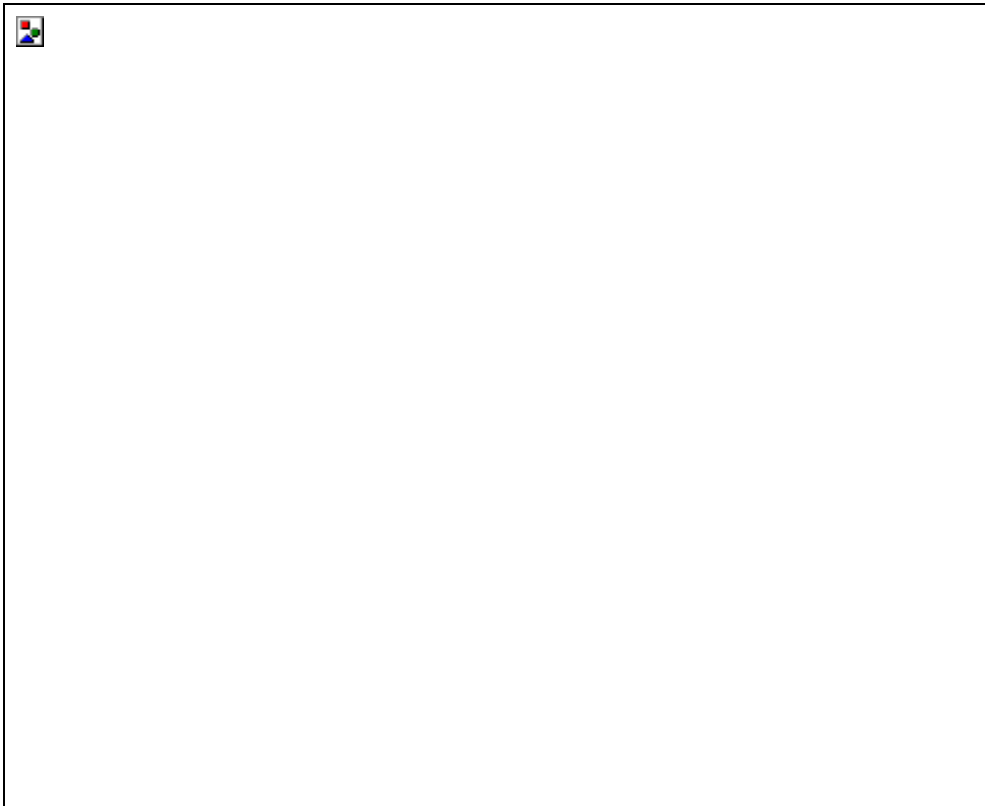
Rampes métalliques intégrant des motifs géométriques, marches en marbre (vestibules), en terrazzo ailleurs.

CLOISONS

PORTES

Portes donnant sur l'extérieur en bois peint, originales.

Portes intérieurs en bois peint, originales.



6. CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DISTINCTIVES

a) Extérieur

- **Traitement architectural remarquable et unique de la façade ;**
- **Composition classique traditionnelle illustrant une expression de plus en plus franche de la modernisation du langage architectural ;**
- **Ornementation épurée, réduite à des jeux abstraits de volumes, de formes, de textures et d'agencement de maçonnerie ;**
- **Œuvre singulière d'un architecture singulier.**

b) Intérieur

- **Originalité du décor intérieur :**
 - **palette de couleurs foncées (planchers),**
 - **matériaux originaux (tuiles céramiques à l'effet de marbre),**
 - **structure exposée dans les corridors (arcs polygonaux en béton).**

7. ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ARTISTIQUE

a) Extérieur

- **Façade doit être considérée comme un élément artistique :**
 - **détails de maçonnerie**

b) Intérieur

- **Détail : grilles de ventilation en métal ouvragé (vestibule).**

c) Mobilier d'origine

- **Tableaux, armoires dans local de rangement.**

8. AUTHENTICITÉ

a) Extérieur

Excellente, exceptées les fenêtres remplacées.

b) Intérieur

Bonne à excellente.
Finitions très bien conservées.
Quelques modifications des divisions.

D ENVIRONNEMENT

1. AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Limité à une faible marge de recul sur la façade principale.

Aménagement paysager (arbres) compris dans un espace cerné par des murets et des grilles de métal (socle intègre l'aménagement paysager, cas unique).

2. COUR D'ÉCOLE

a) Forme et dimension

Irrégulière, dimensions moyennes, espaces restants à l'arrière de l'école.

b) Revêtement de sol

Asphalte. Aujourd'hui utilisée comme terrain de stationnement.

c) Jeux

Aucun.

3. RELATION DU BÂTIMENT avec son CONTEXTE

a) Emplacement et cadre bâti

Bâtiment au coin de rues prestigieuses, articulant un cadre bâti composé majoritairement de demeures victoriennes bourgeoises.

École comprise dans un remarquable ensemble architectural.

b) Évolution du cadre bâti

Ancienne école démolie à l'emplacement actuel de l'école Cherrier.

c) Point d'intérêt

Agora de la danse à proximité, sur la rue Cherrier.

Bâtiment à la rencontre de deux axes urbains importants et prestigieux, qui lui assurent une excellente visibilité et une mise en scène urbaine remarquable.